

1^{er} COMITÉ DE PROJET MOBILITÉS ACTIVES



www.ville-clapiers.fr

INSCRIVEZ-VOUS

AVANT LE 15 FÉVRIER

cyrille.triozon@ville-clapiers.com

Designed by Freepik

1 Présents :

Élus :

- Bernadette Brisard, démocratie participative
- Julien Bascoul, voirie, travaux, pôle 3M
- François Masselot, urbanisme, mobilités
- Christophe Coillot, groupe minoritaire (excusé, réunion CCAS)

Candidats

- Alan Vergnes
- Aurore Chesnay
- Cammal Christiane
- Claire Gautherie
- Daniel Grzebyk
- François Royer
- Frédéric Martarèche
- Guillaume Couronné
- Jean-Baptiste Izard
- Jean-Marie Puslecki
- Joelle Denjean
- Raphaëlle Mouttet
- Romain Fafournoux
- Sian Wilmot-Hall
- Thierry Batut
- Thomas Garnier
- Tristan Tournier
- Xavier Joubé

Excusés :

- Jérôme Riouall
- Delphine L'Aot
- Gwen Paturel

2 Bernadette, adjointe déléguée à la citoyenneté et la démocratie participative

Tout d'abord, un grand merci à tous de vous être proposés pour participer à un groupe de travail communal. Il y a eu 23 personnes qui ont posé une candidature pour ce comité de projet « mobilité actives ». Je vous remercie pour votre engagement pour l'intérêt général et pour améliorer notre vie quotidienne à Clapiers. Les mobilités sont un enjeu majeur de la transition écologique et énergétique. François va détailler le périmètre de ce comité de projet et son fonctionnement. Pour ma part, je souhaite placer ce groupe de projet dans le tableau global de la démocratie participative. Je suis Bernadette Brisard, adjointe déléguée à la citoyenneté et à la démocratie participative. Éric, le maire

suit la constitution de ces groupes avec intérêt, mais il n'a pas pu se rendre disponible ce soir, je le représente.

Notre équipe a lancé deux outils innovants de démocratie participative :

- Le Comité Consultatif Citoyen pour la transition écologique, 3CTE
- Les comités de projet

Les deux ont ceci de commun qu'ils réunissent élus et citoyens, avec une majorité de citoyens, pour travailler ensemble à construire un bel avenir, un avenir meilleur, à notre commune et ses habitants. Ces groupes sont constitués volontairement avec un effectif réduit pour favoriser une bonne dynamique de groupe et de bonnes conditions de travail.

Le 3CTE se propose d'embrasser tous les sujets liés à la Transition Écologique. Il a une vocation transversale, globale. Il porte un regard extérieur sur tous les aspects de la politique municipale ayant une influence sur la transition écologique. Les comités de projet ont des périmètres et des ambitions thématiques, plus circonscrites, éventuellement plus limitées dans le temps. Pour l'heure, deux comités de projets sont sur les rails : le comité mobilité qui nous réunit ce soir et le comité énergies renouvelables, qui verra le jour bientôt. Ces outils seront utilisés tout au long de la mandature, et d'autres comités pourront être créés selon les besoins.

Le but des comités est donc d'ouvrir une partie de l'action municipale aux citoyens volontaires, leur permettre de participer et d'enrichir l'action de leur expérience, motivations et apports divers. Pour les élus, ce fonctionnement est une garantie que leur action sera bien inspirée, en prise avec le réel, bien comprise, et au final, plus efficace.

Dans le fonctionnement de ces instances, nous serons attachés à une bonne représentativité de la diversité de notre commune, quartiers, sociale et homme/femme. Dans ces groupes de travail, nous serons attachés aux valeurs d'écoute, de transparence, de sincérité, de respect mutuel, dans le but d'établir une atmosphère de confiance, de respect mutuel et une dynamique constructive.

3 François, adjoint urbanisme, aménagement durable et mobilités

3.1 Constitution de ce groupe

Merci de votre engagement. Vous toutes et tous vous êtes portés candidats pour participer à ce groupe de projet dédié aux mobilités actives. Commençons par parler de la constitution de ce groupe.

Les groupes de projet, selon la délibération du conseil municipal de décembre 2020, prévoit un maximum de 12 personnes, dans le but de constituer des groupes de travail bien dimensionnés pour avoir une action efficace. Il ne vous échappe pas que nous sommes plus que 12 – mais rassurez-vous.

Je vous proposerais donc de retenir toutes les candidatures qui sont parvenues avant la date limite du 16 février. J'en suis profondément désolé, 3 candidats ont postulé après cette date, leurs candidatures ne peuvent donc pas être retenues car nous sommes très nombreux. Il s'agit de

- Joëlle Denjean
- Gwen Paturel

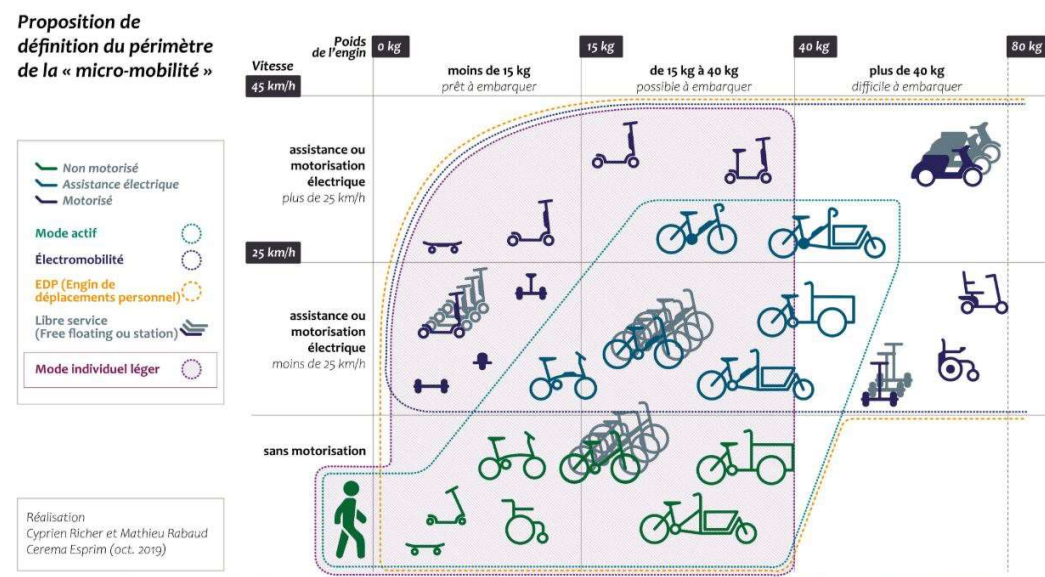
- François Royer

Une personne s'est désistée, puisqu'elle a été sélectionnée pour le collège associatif du 3CTE, et ne souhaitait pas multiplier ses engagements. Il nous reste donc 18 candidats pour 9 sièges.

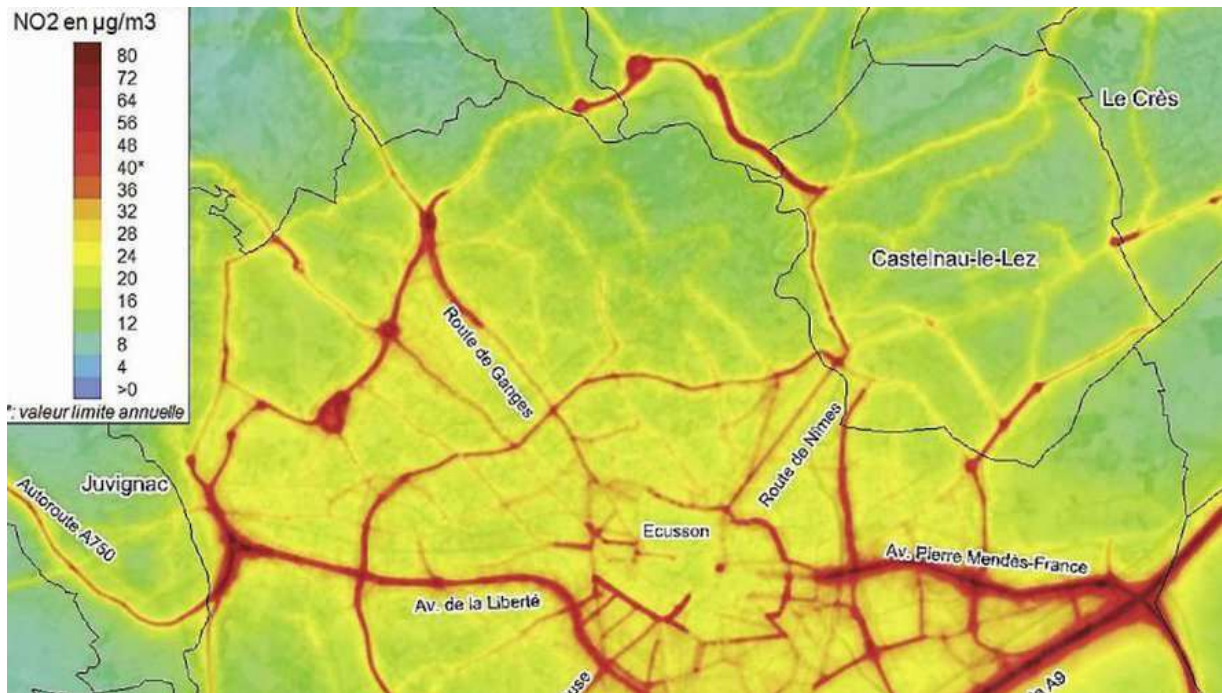
Je vous propose de conserver tout le monde, et de travailler ensemble. Je vous explique comment dans un instant.

3.2 Politique de mobilité

Notre sujet consiste à promouvoir l'utilisation des mobilités actives et réduire l'utilisation de la voiture individuelle. Définitions. On parle de mobilités actives – celles où l'on utilise sa force musculaire, y compris avec assistance électrique. On parle aussi de mobilités légères, ou de micro-mobilité, ce qui ne recouvre pas exactement la même chose, mais est très parlant aussi. Voici une infographie qui synthétise ces concepts



La principale motivation pour renforcer les mobilités actives et réduire l'utilisation de la voiture, sont des motivations de santé individuelle, en faisant un exercice modéré et régulier, et de santé publique, en réduisant la pollution atmosphérique.



Carte de pollution de l'air au NO2, 2016

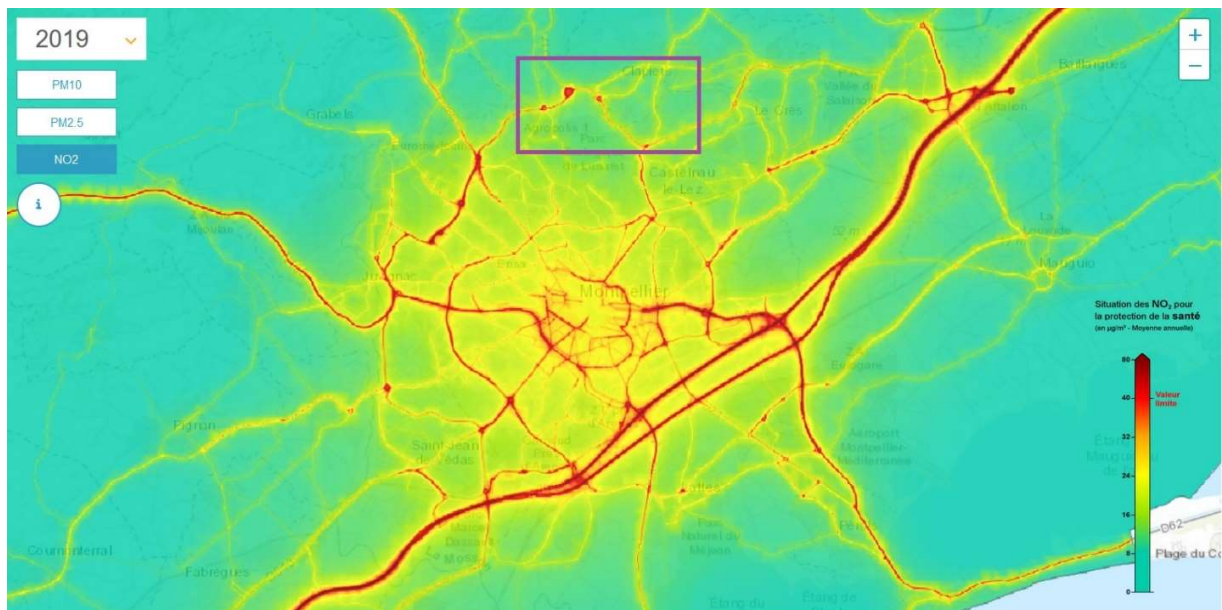
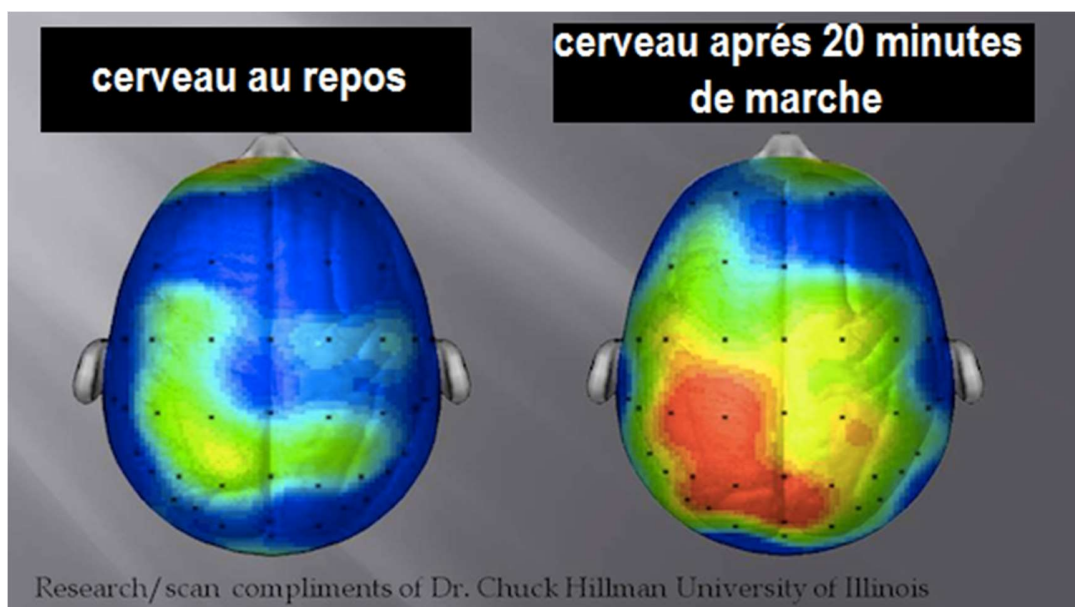


Figure 1 Pollution de l'air au NO2, 2019

Les enfants qui viennent à l'école à pied ou à vélo apprennent mieux que ceux qui arrivent en voiture.



La motivation est également économique avec des avantages directs pour l'individu et indirects pour la collectivité. Les trajets effectués en modes actifs retournent un bénéfice à la collectivité, sous forme de dépenses évitées (santé, entretien, énergie) alors que les trajets effectués en voiture coûtent à la collectivité, dont les coûts d'infrastructures routière.

Le coût de l'énergie va aller en augmentant, de façon absolument certaine dans les 50 prochaines années. Les modes actifs permettent une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Pour rappel, en France, 60% des trajets domicile-travail de moins de 5 km sont réalisés en voiture.

Une politique de mobilité inclut aussi de développer les transports en commun, une utilisation rationnelle de l'automobile, comme l'auto-partage, le covoiturage. Ce groupe pourra également se saisir de ces sujets s'il le souhaite. Les mobilités actives incluent évidemment le piéton et les personnes à mobilité réduite (PMR), comme les malvoyants ou les personnes en fauteuil roulant. Nous conserverons ces catégories d'usagers de l'espace public constamment à l'esprit.

3.3 Mission du groupe de projet mobilités actives

Définition de ce groupe de projet avec le triptyque : mission, vision, objectifs :

3.3.1 La mission (la raison d'être de ce groupe)

Dans la commune, augmenter la part des déplacements quotidiens des modes actifs

3.4 La vision (projection de la mission, dans le contexte actuel, et pour la durée du mandat)

Répondre à l'engouement grandissant pour les mobilités actives, en améliorant l'infrastructure, l'offre de service. Inciter aux mobilités actives. Réaliser le report modal sur les modes actifs

3.4.1 Les objectifs (se déclinent souvent par année).

Eh bien, les objectifs de ce groupe ne sont pas définis, ce sera à nous de le faire ensemble lors de notre prochaine réunion.

3.5 Ce qu'on attend des participants

Nous choisirions formellement 9 titulaires et 9 suppléants, mais avec un fonctionnement indifférencié, au moins dans un premier temps. J'espère ainsi valoriser la motivation de toutes et tous, ne pas faire de déçus. Je pense qu'au fil du temps, certains ne pourront peut-être pas toujours se rendre disponibles, de telle façon qu'après un certain temps, le nombre de participants actif à ce groupe de projet va probablement diminuer, de façon naturelle. Je voudrais tout de même poser quelques conditions :

- Faire le choix d'un nombre de personnes réduit c'est permettre un fonctionnement de travail efficace. On sait qu'au-delà de 12, on ne travaille plus, on discute. Donc je veux bien tenter l'expérience avec un groupe plus large, si le groupe est capable de se discipliner et si sa taille ne gêne pas le fonctionnement
- Je tiens à l'assiduité, au moins au début, pour les 4 ou 5 premières séances, où nous avons besoin de nous connaître et d'échanger sur un socle commun de connaissances, d'idées, d'objectifs, de projets

Le collège des élus est donc composé de moi-même, délégué aux mobilités, de Julien, adjoint délégué à la voirie, aux travaux, et aux relations avec le pôle territorial de la Métropole. Et de Christophe Coillot, élu minoritaire, que le groupe minoritaire de 5 élus a désigné. Bernadette, adjointe déléguée à la démocratie participative participera pour assurer l'adéquation de ce groupe avec le fonctionnement attendu de la démocratie participative.

Je vous proposerais de nous réunir 4 ou 5 fois entre maintenant et septembre, dont au moins deux fois sur le terrain. C'est-à-dire une fois par mois : avril, mai, juin. Idéalement, j'aimerais qu'une des deux prochaines réunions soit sur le terrain, à vélo ou autre mode actif, pour faire un tour des aménagements dans la commune. Il s'agit d'échanger nos visions, nos aspirations et de nous former mutuellement. Ensuite, sur cette base partagée, nous pourrions formuler des objectifs à atteindre pour notre commune et nous y employer.

Comme objectif, je rassure Julien, nous parlerons d'infrastructures mais pas que. D'autres pans de la politique de mobilités active sont aussi très importants à considérer :

- Comment donner une image positive des déplacements actifs ?
- Comment inciter à la pratique ?
- Inciter à la conversion modale ?
- Comment met-on en selle, les jeunes, les actifs, les retraités ?

Je vous propose de vous emparer de toutes ces questions.

Je vous propose de désigner les titulaires et suppléants à une réunion ultérieure.

3.6 Échange entre les participants

Chaque personne se présente et en quelques mots précise ce qui l'a poussé à rejoindre ce groupe. Les interventions ont été riches et diverses, des profils personnels, du quartier de résidence, des habitudes de déplacement de chacun.

Ces mentions ressortent :

- Christiane 73 ans: J'habite dans le village depuis 30 ans, et je constate une dégradation de la circulation à pied. Les rues, les trottoirs sont constamment encombrés. Dans la partie étroite de la rue du Château, avec ses 28 bus par jour, les piétons sont relégués dans un "espace de choix", le caniveau
- Claire 40 ans, parent d'élève : Dans ma contribution à ce groupe, je souhaite m'intéresser à la capacité des gens à changer leurs habitudes, à adopter des comportements plus vertueux
- Sian, Clapiéroise depuis 15 ans : J'ai élevé mes enfants dans une grande ville. L'un d'eux a acquis tout bébé un asthme chronique, à cause de la pollution. Je souhaite contribuer à une prise de conscience et à la lutte contre la pollution
- Thierry, jeune retraité, Clapiérois depuis 1 an. Je souhaite m'engager pour la transition énergétique, en particulier en faveur d'une nécessaire sobriété
- Jean-Baptiste, Clapiérois du Fesquet depuis 8 ans, père de deux jeunes enfants de 5 et 2 ans. Je souhaite partager mon expérience de trajets vélotaf vers le Millénaire, Euromédecine. Je me déplace avec deux enfants à vélo dans le village, y compris pour aller faire nos courses à l'espace Bocaud
- Daniel: habitant l'Esplanade, je vais au centre-village tout proche à pied, mais je n'y trouve pas de plaisir tant la voiture occupe tout l'espace.
- De nombreux participants (Aurore, Xavier, Tristan, Guillaume, Raphaëlle, Jean-Baptiste, Daniel) se rejoignent sur le fait qu'il est nécessaire d'améliorer les liaisons cyclables vers Prades, Castelnaud, le Millénaire

3.7 Planning des prochaines réunions

- Réunion pour travailler sur les objectifs de ce groupe
- Visite de terrain

Des sondages de date type Framadate seront mis en ligne bientôt.

3.8 « Devoirs » pour la prochaine fois

1. Réfléchissez aux objectifs que vous souhaiteriez fixer à ce groupe, et ceux auxquels vous souhaiteriez contribuer. On peut réfléchir à des actions incitatives, de la communication
2. J'ai parlé du Schéma Directeur des Mobilités Actives de la Métropole. En fait, ce document adopté en décembre 2018 est déjà un peu obsolète. Il est en train d'être repris en profondeur par la nouvelle équipe métropolitaine
 - a. Le document est ici :
https://data.montpellier3m.fr/sites/default/files/ressources/MMM_MMM_SDMA.pdf
 - b. Le tracé là : Vous pouvez voir le tracé reporté sur une carte zoomable. Données Opendata 3M :
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/schema-directeur-des-mobilites-actives-sdma-montpe_301171#14/43.6502/3.9159
3. Standards pour les aménagements cyclables : l'expérience de Paris a donné lieu à ces recommandations récentes (février 2021) du Cerema, un organisme public de conseil aux collectivités risques naturels, aménagements de l'espace public, aménagement du territoire)
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/8-recommandations-reussir-votre-piste-cyclable>